

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 20 (1948)

Heft: 4-5

Artikel: Société coopérative d'habitation de Lausanne : Groupe de Fontenay

Autor: Gilliard, Frédéric

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-123095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société coopérative d'habitation de Lausanne - Groupe de Fontenay

(Voir photos et plans page 13.)

La construction du groupe d'habitation de Fontenay a été entreprise sur la base d'un plan d'ensemble, arrêté d'entente avec la commune de Lausanne, ce qui a permis de bâtir en ordre contigu, en dérogation du règlement du plan d'extension applicable au quartier. En compensation, la société a limité la hauteur des constructions à trois étages sur rez-de-chaussée. Le groupe a été réalisé en trois étapes :

I ^e période	3 bâtiments	1933	32 logements
II ^e »	2 »	1946	21 »
III ^e »	3 »	en construction	35 »

Les plans et photographies que nous publions concernent la II^e période de construction.

Les deux bâtiments contigus ont la distribution suivante :

Bâtiment D :

8 appartements de 2^{1/2} pièces, cuisine et bains

1 » 2 »

Bâtiment E :

4 » 3 »

2 » 2^{1/2} »

2 » 2 »

4 » 1^{1/2} »

21 appartements.

Un hall éclairé, pouvant servir de salle à manger, est compté pour une demi-pièce.

Le chauffage central général est relié à la chaufferie installée dans le bâtiment sud du groupe construit en 1933. Le service d'eau chaude est assuré par un réservoir

chauffé à l'électricité, placé dans le sous-sol des bâtiments. Des compteurs sont installés au départ du réservoir pour chaque appartement.

Une buanderie avec chaudière électrique et essoreuse fonctionne pour les deux bâtiments.

Chaque locataire dispose d'une cave et d'un galeas. Ceux du rez-de-chaussée ont la jouissance d'un petit jardin.

Rien de particulier à signaler quant au mode de construction et aux matériaux, sinon que, en raison du rationnement du ciment, les poutres sont en bois, à l'exception des planchers sur le sous-sol et de la partie des étages occupée par les cuisines et les bains, qui sont en béton armé.

Le coût de la construction, suivant les comptes arrêtés (compris honoraires d'architecte et d'ingénieur) a été :

pour les bâtiments	Fr. 539 521.05
l'aménagement des abords	» 10 866.—
Total	Fr. 550 387.05

Le prix de revient au m³ de construction est de **Fr. 88.80**. Les subventions de la Confédération, du canton et de la commune ont été accordées jusqu'à concurrence du 30 % du coût de la construction.

Les loyers annuels sont :

appartements de 3 pièces	Fr. 1350.— à 1440.—
» 2 ^{1/2} » »	1200.— » 1380.—
» 2 » »	1200.—
» 1 ^{1/2} pièce »	960.— » 1080.—

Frédéric GILLIARD, architecte, Lausanne.

Le dernier groupe de maisons familiales du Coin de Terre - Châtelaine - Genève

(Voir photos et plans pages 20-21.)

Le groupe de Châtelaine est entrepris en 1947-1948, après une expérience de quatre groupes construits depuis 1934.

Le type de la maison familiale auquel aboutit cette évolution est reproduit ici et présente les caractéristiques suivantes :

1. Tous les locaux habités sur le même étage, afin de réduire au minimum le travail de la ménagère.
2. Liaison facile entre jardin et maison par l'intermédiaire d'une terrasse couverte servant pour les repas en été. La cuisine comme la salle commune s'ouvrent sur cette terrasse.
3. Grande cave accessible directement du jardin et de l'intérieur, avec possibilité d'un atelier de bricolage, cave à légumes et éventuellement garage ; grenier spacieux accessible par une échelle à coulisse, escamotable.

4. Installations exigeant le minimum de frais d'entretien, chauffage central à eau chaude ; bouilleur électrique ; salle de bains et W.-C. séparés ; linoléum dans les chambres ; carrelage dans la cuisine, vestibule, W.-C. et bains ; menuiserie extérieure en chêne. Possibilité de créer, outre la cuisine, quatre ou cinq chambres.
5. Aspect général sans prétention, s'inscrivant harmonieusement dans le site, en raison du volume peu élevé des maisons et de leur bonne liaison avec le jardin.
6. Le coût n'est guère plus élevé que celui des maisons à deux étages, par le gain que représente la surface et le prix d'un escalier supprimé.

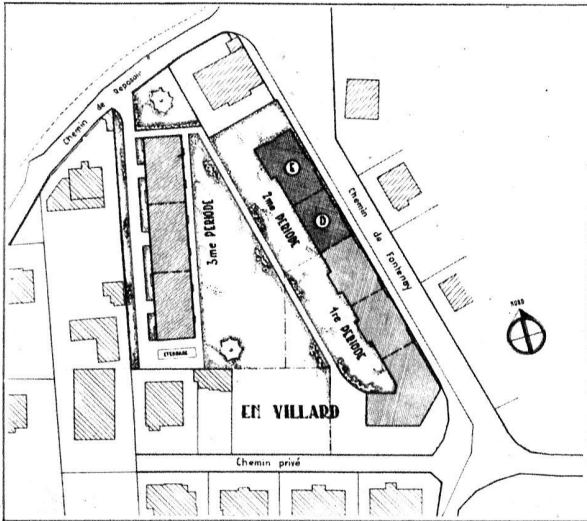
L'attrait qu'exerce ce dernier type de maison semble confirmer l'opportunité des recherches faites dans ce sens par l'architecte.

A. HECHEL, architecte.



Société coopérative d'habitation de Lausanne - Groupe de Fontenay

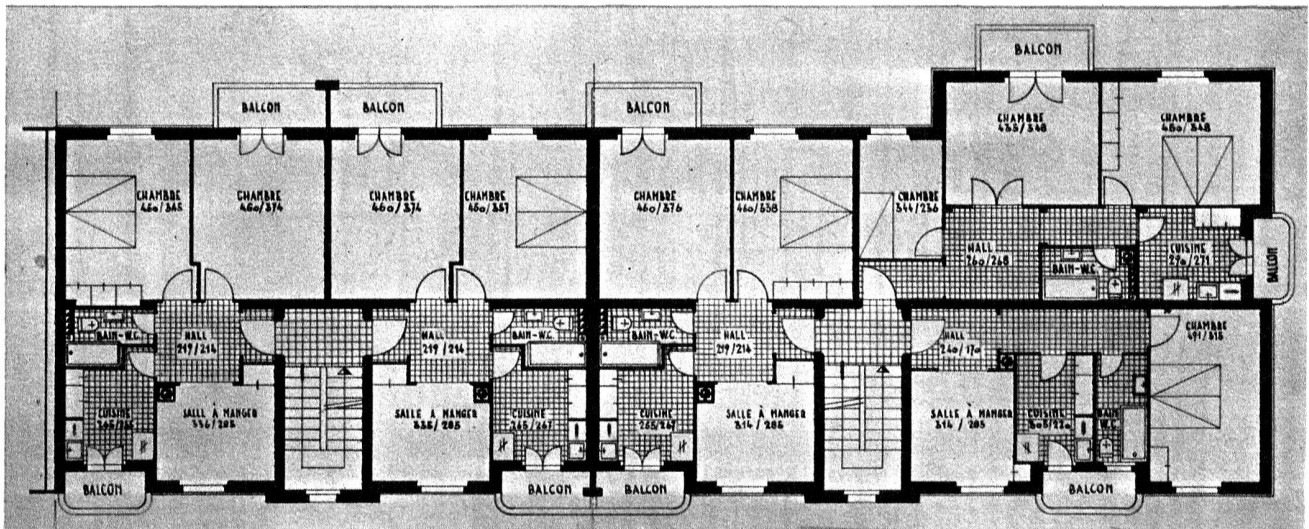
(Voir texte page 9.)



Plan de situation.

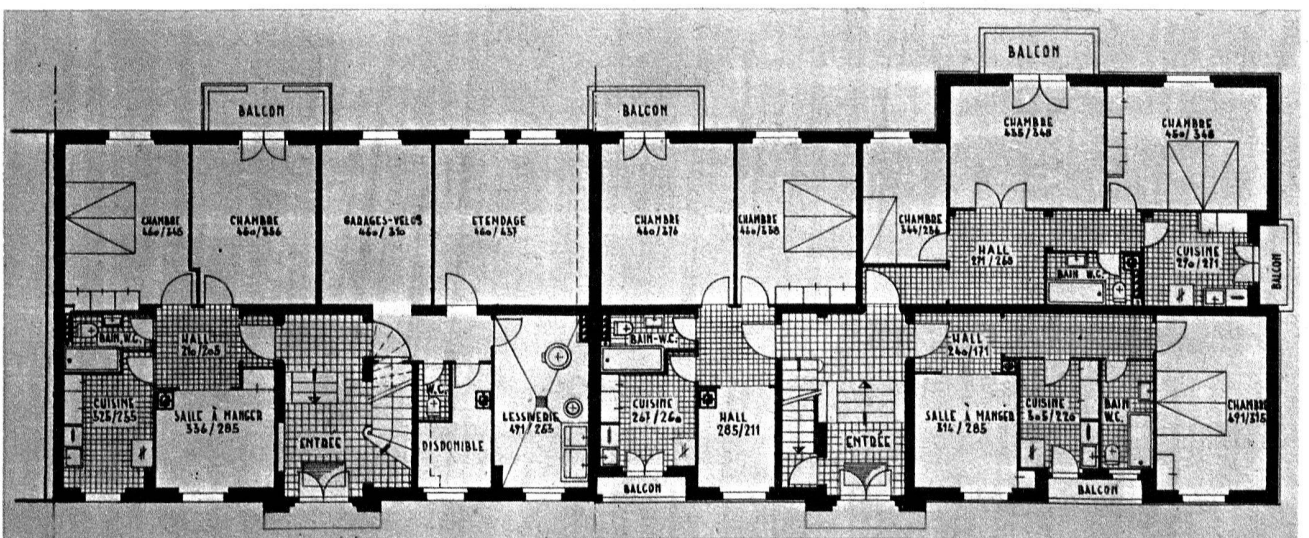


Façade sur le chemin de Fontenay.



Deuxième étage.

Troisième étage.



Rez-de-chaussée inférieur.

Rez-de-chaussée.

